

Débat d'orientations budgétaires 2022

Les propositions des élus de gauche, progressistes et écologistes

■ Solidarité, autonomie et santé

Considérant la situation inquiétante de la démographie médicale en Sarthe, nous accueillons favorablement l'annonce d'un « Plan santé 2 ». Dans le cadre de l'élaboration de ce programme d'actions nous attendons que les propositions énoncées ci-dessous puissent être prises en compte :

- Exiger de l'ARS que l'ensemble du Département soit reconnu comme une zone déficitaire afin de mettre fin à l'inégalité des aides selon les territoires.
- Soutenir le déploiement des infirmières en pratique avancées afin de dégager les médecins généralistes de certaines missions.
- Favoriser l'accueil des étudiants en médecine dans les cabinets de médecine générale pour y effectuer des stages de découverte du métier et susciter davantage de vocations.
- Prendre en compte les besoins spécifiques de la Santé mentale en apportant un soutien départemental à l'Établissement Public de Santé Mentale de la Sarthe.

Au-delà des propositions nouvelles que nous soutiendrons, nous souhaitons que le Budget primitif 2020 prennent en compte les propositions suivantes concernant les questions liées à la Solidarité :

- Mettre en œuvre un plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales qui sera doté d'un fond permettant de soutenir les acteurs engagés dans la prévention et l'accompagnement des victimes.
- Soutenir les associations caritatives d'aide alimentaire et de soutien aux plus fragiles avec la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.
- Participer au programme « Penser l'EHPAD de demain » qui requestionne le rôle des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes à un moment où le souhait majoritaire des personnes de vieillir à domicile induit une évolution des publics accueillis et des besoins d'accompagnement.

■ **Emploi, insertion et logement**

Alors que la question de l'emploi reste au cœur des préoccupations, nous souhaitons favoriser le retour vers l'emploi des allocataires du RSA ce qui permet, notamment, de diminuer les charges portées par le Conseil départemental. A ce sujet, nous faisons deux propositions :

- Soutenir l'expérimentation du « Territoire zéro chômeur de longue durée » du Pays Fléchois.
- Accompagner les allocataires du RSA volontaires en proposant, dans les secteurs en tension, des formations courtes et opérationnelles avec une alternance soutenue en entreprise.

Par ailleurs, nous prenons acte du refus de la majorité départementale de renationaliser le RSA. Toutefois, nous demandons à ce que ce refus soit objectivement justifié par une étude spécifique permettant de montrer quelles seraient les conséquences positives et négatives d'une telle démarche.

■ **Développement numérique**

L'actualité récente a mis en lumière les conséquences de la fracture numérique en matière d'enseignement. Trop de collégiens n'ont pas accès à l'outil informatique au sein de leur foyer. C'est pourquoi, nous souhaitons que soit étudiée la proposition suivante :

- Mettre en place une aide sous conditions de ressources à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les familles de collégiens sans outil informatique.

■ **Jeunesse, éducation, citoyenneté et enseignement supérieur**

La question de la jeunesse doit être au cœur des politiques départementales. C'est pourquoi, nous souhaitons que les trois propositions suivantes soient mises à l'étude :

- Créer une tarification sociale de la restauration scolaire dans les collèges publics. Dans le cadre de l'annonce d'une étude sur la question de la tarification de la restauration scolaire, nous demandons que cette proposition que nous portons depuis très longtemps puisse enfin être étudiée de façon objective.
- Accompagner et renforcer les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Développer un programme spécifique à destination des collégiens en situation d'exclusion temporaire ou définitive de leur établissement.
- Renforcer le soutien du Département à l'Université du Mans et aux établissements supérieurs afin de développer de nouvelles offres de formation et renforcer les pôles d'excellence de l'enseignement supérieur sarthois. Ce soutien du Conseil départemental pourrait s'inscrire dans le cadre du prochain Contrat de plan État – Région.

■ **Infrastructures routières, mobilités et réseaux électriques**

Dans le cadre de la campagne des élections départementales, les représentants de la majorité départementale (Véronique Rivron et Olivier Sasso) ont pris des engagements forts sur la question des circulations douces. Nous attendons que les engagements pris soient réellement mis en œuvre comme par exemple :

- Mettre en œuvre un plan vélo départemental.

- Créer une cellule de coordination pluridisciplinaire dotée d'un budget dédié au vélo, d'une ingénierie qualifiée et qui animera la dynamique territoriale et la concertation autour des questions cyclables.
- Allouer un budget annuel de 4 000 000 € dédié au vélo.
- Mettre à jour, dès la première année du mandat, le règlement départemental de voirie, en intégrant les recommandations du Cerema sur la réalisation de pistes cyclables et la continuité cyclable dans les intersections.
- Former aux standards de l'aménagement cyclable tels qu'établis dans les récentes recommandations du Cerema les équipes d'ingénierie et les spécialistes des infrastructures de la direction des routes et des agences dépendant du département.

Source : <https://elections.parlons-velo.fr/departementales2021>

■ Aménagement des territoires, agriculture, développement durable et transition énergétique

La question énergétique devient progressivement un enjeu majeur pour les Sarthois et, notamment, pour les collectivités locales qui ne sont pas armées pour négocier les prix de l'énergie. Aussi, nous souhaitons que les deux propositions suivantes soient mises à l'étude :

- Piloter un groupement d'achat de l'énergie ouvert à l'ensemble des collectivités locales du département.
- Étudier la création d'un syndicat d'énergie permettant le développement des énergies renouvelables.

■ Vie associative, culture, sport, tourisme et patrimoine

Si le Département mène une politique culturelle ambitieuse, nous considérons que le volet « solidarité » ne doit pas être oublié c'est pourquoi nous souhaitons que ces trois propositions puissent être mises en œuvre.

- Soutenir les associations et compagnies culturelles par la création d'une programmation culturelle départementale leur permettant de présenter leurs créations dans une trentaine d'équipements culturels de proximité. Cette programmation sera élaborée en étroite relation avec les communes et communautés de communes.
- Mettre en œuvre un plan départemental d'éducation artistique et culturelle destinée prioritairement à l'ensemble des collégiens afin de favoriser leur ouverture à l'Art et à la Culture par la médiation artistique, l'accès à la pratique culturelle. Ce plan pourra s'appuyer sur l'accueil de résidences d'artistes à proximité des collèges.
- Rendre la culture accessible aux publics accompagnés par le Département (bénéficiaires RSA, enfants de l'ASE, résidents EHPAD et foyers handicap).